



CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL DE LA CNIEG

PROJETS DE LOI INSTITUANT UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE

Séance du 17 janvier 2020

Déclaration FO Énergie et Mines

La fédération FO Énergie et Mines condamne l'obstination du Président de la République dans sa volonté de mettre en œuvre le projet du gouvernement d'un système universel de retraites par points.

Depuis 2017, FO n'a eu de cesse d'appeler le gouvernement à arrêter le processus législatif et d'affirmer son opposition à ce projet de loi.

Ce projet du gouvernement conduit à **un régime sous tutelle de l'État, où demain les gouvernements auront entre les mains tous les leviers** leur permettant d'agir sur le niveau des pensions et l'âge de départ à la retraite.

FO dénonce les faux arguments de justice, de progrès social, d'universalité et d'équité mis en avant par le gouvernement, tous ces éléments de langage répétés sans relâche depuis plus de deux ans maintenant, sans avoir été démontrés concrètement et fait l'objet de simulations tangibles.

En rien ce système ne favorisera les salariés confrontés aux carrières hachées ou les femmes.

FO réaffirme toujours son opposition au principe la mise en place d'un âge pivot accompagné de la logique d'un bonus-malus. Si ce point a été retiré provisoirement du texte initial, il n'en demeure pas moins que les conditions de ce retrait, à savoir des propositions dans le cadre d'une conférence des financeurs pour un équilibre financier en 2027, sont tellement contraintes et fermées que **cette disposition ne manquera pas de réapparaître d'une quelconque façon.**

De plus, un pilotage sous tutelle de l'État demain sur système unique de retraite par points va **conduire indubitablement au recul de l'âge de départ**, les gouvernements via les paramétrages des valeurs du point pouvant agir sur le niveau de retraite.

FO revendique que soit examinée la négociation de la possibilité d'une augmentation des cotisations telle que suggérée par le Conseil d'Orientation des Retraites.

Par ailleurs, FO entend faire connaître et porter ses revendications sur des sujets tels que l'emploi des seniors, la pénibilité, le minimum de pension, le financement des retraites, mais affirme que **ces questions ne justifient en rien la remise en cause et la suppression du système de retraites actuel.**

Concernant les IEG, le texte prétend acter la **fin du régime spécial des électriciens et gaziers ; et par là même la destruction d'un pan entier du Statut des IEG.** Ce qui est évidemment totalement inacceptable par FO Énergie et Mines qui l'a fait valoir avec les personnels depuis plusieurs semaines dans une mobilisation qui reste forte.

FO constate en outre que ce sont des ordonnances, prises dans des délais de 6 à 12 mois, qui régleraient les « spécificités » du régime des IEG alors que rien n'est précisé à ce stade ; si ce n'est à connaître **la méthode du gouvernement : concertation - négociation - décision imposée** dont on a vu avec l'assurance chômage les conséquences concrètes.

Pourtant, il s'agit de sujets là de sujets essentiels pour les agents comme la prise en compte des droits acquis, dont les services actifs, l'intégration des primes, dans l'assiette des cotisations. . .

Pour notre organisation, **la mise en place d'un système universel par points procède d'un recul social sans précédent** et conforte son opposition.

FO Énergie et Mines revendique le maintien du régime spécial des IEG, et par conséquent votera contre le projet de loi instituant le système universel de retraite et contre le projet de loi organique relatif au régime universel de retraite.

P 3/2  **AGIR, NE PAS SUBIR !**

www.fnem-fo.org